



Mon logement

Rues de la Belle Rose, Marc Sangnier, Maréchal Foch - Bègles

comment ça marche ?



Vous venez d'emménager dans votre nouvel appartement à très haute performance énergétique, certifié « Habitat et environnement ». Vous vous familiarisez avec ses nouveaux équipements. Pour les faire fonctionner, vous allez probablement devoir changer certaines de vos habitudes. Afin de vous y aider, nous avons réalisé ce document. Il vous rappellera les gestes à faire (ou à ne pas faire) pour améliorer votre confort.

La Saemcib a construit ce nouveau logement pour votre qualité de vie. Son président, Noël Mamère, et toute l'équipe de la Saemcib vous souhaitent la bienvenue chez vous ! ■

André Lassansaa
Directeur général délégué



Des logements dans l'air du temps

À la maison, pour nous chauffer, nous éclairer, cuisiner, nous laver, nous consommons beaucoup d'énergie. Au total, cette consommation représente 43 % de l'énergie utilisée en France.

Plus notre consommation est importante, plus nos factures d'électricité et de gaz sont élevées, plus nous rejetons de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et accentuons les causes du changement climatique.

Un logement à consommation énergétique très réduite

La Saemcib a construit un bâtiment dont l'architecture permet de faire des économies d'énergie. Sa forme (très compacte) évite les déperditions thermiques. La serre, qui ouvre votre séjour sur l'extérieur, permet de bénéficier de l'énergie gratuite du soleil pour vous chauffer et vous éclairer.

Quelques consignes à suivre

Afin que la serre joue son rôle, vous devez absolument suivre les consignes données en pages 2 et 3 de ce document.

Vous pouvez aussi diminuer vos factures grâce à des gestes simples qui évitent les gaspillages et les dépenses inutiles. Ces gestes sont décrits en page 4.

Si vous suivez l'ensemble des consignes, vous ferez baisser vos factures, augmenterez votre confort et contribuerez à préserver un climat agréable sur Terre.

Terres Neuves

> qui dit mieux ?

La serre ①

À NE PAS FAIRE

- N'encombrez pas la serre avec des meubles ou des objets volumineux.
- N'installez pas de rideaux ni de voilages sur la serre car cela empêcherait le soleil de passer.
- N'installez pas de parabole sans accord préalable de la Saemcib.
- Ne percez pas de trous dans le mur de la serre (vous endommageriez l'isolation de votre logement)

Le saviez-vous?

L'isolation de votre logement est posée à l'extérieur pour réduire les pertes de chaleur et gagner de l'espace intérieur.

☀️ À FAIRE EN ÉTÉ

Ouverte en été, la serre se transforme en terrasse.

En permanence

- Ouvrez votre serre pour éviter les surchauffes.

Le jour

- Fermez la baie vitrée lorsque la température monte.
- Baissez les stores dès que le soleil donne sur les fenêtres pour qu'il ne chauffe pas la serre.

La nuit

- Ouvrez les fenêtres de chaque côté de votre logement pour créer des courants d'air. Cela vous permettra de faire baisser la température d'environ 5° C au cours de la journée suivante.

❄️ À FAIRE EN HIVER

Fermée en hiver, la serre :

- crée un espace isolant entre le logement et l'extérieur ;
- récupère la chaleur du soleil et la diffuse dans votre logement.

- Laissez les stores relevés et la serre fermée pour récupérer au maximum la chaleur du soleil.
- Ne bouchez pas la grille de ventilation.
- Fermez les stores la nuit.

Le saviez-vous?

En hiver, quand la chaleur monte dans la serre, un ventilateur automatique transfère la chaleur vers votre séjour. En été, l'air chaud de votre logement est évacué vers la serre.

③

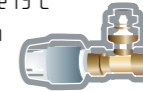


Le chauffage ②

Votre chauffage est un chauffage collectif au bois*, il est régulé automatiquement en fonction de la température extérieure pour vous assurer un confort optimal de 19°C dans les pièces de vie et de 17°C dans les chambres. Les radiateurs de votre logement sont équipés de robinets thermostatiques.

À FAIRE

- Réglez les thermostats des radiateurs sur la position « 3 » pour obtenir une température d'ambiance de 19°C dans le séjour et sur la position « 2 » pour les chambres.
- Exceptionnellement, vous pouvez augmenter ou diminuer la température, en tournant le robinet des radiateurs.



Attention

Si vous aérez en hiver :

- ne le faites pas plus de 5 minutes par jour,
- n'oubliez pas de baisser les radiateurs (position « 0 »)

* À titre provisoire, jusqu'en 2012 votre chauffage sera au gaz.

Le saviez-vous?

- Au-dessus de 19°C, l'augmentation de 1°C de la température de chaque pièce entraîne une augmentation moyenne de 7% de la facture de chauffage !
- Plus de la moitié de l'eau de votre logement est chauffée au bois. Le reste est produit par le gaz*.

* À titre provisoire, jusqu'en 2012, votre eau sera totalement chauffée au gaz.

À NE PAS FAIRE

- Ne déposez pas de meubles ni d'objets encombrants devant les radiateurs



Des robinets économiques



Vos robinets de cuisine et de salle de bain sont équipés d'un système qui limite le débit (petit et grand débit) et de mousseurs qui économisent l'eau. Une fuite, même un petit goutte à goutte, doit immédiatement être signalée au prestataire d'entretien dont les coordonnées vous ont été remises.

Une chasse d'eau économique



Savez-vous que les WC sont les plus gros consommateurs d'eau de la maison ? Pour limiter cette consommation, votre chasse d'eau est équipée d'un double poussoir qui permet de libérer, au choix, 3 litres ou 6 litres d'eau. Là encore, la moindre fuite entraîne des consommations très importantes. Il faut donc prévenir, sans délai, votre prestataire d'entretien.

La ventilation

Le système de ventilation général fonctionne en permanence, mais au ralenti. Il passe à la vitesse supérieure lorsque le taux d'humidité du logement est trop important. Ceci évite le bruit et réduit la consommation d'énergie. Vous n'avez pas besoin d'ouvrir les fenêtres.

À NE PAS FAIRE

- Ne bouchez pas les grilles de ventilation.

Attention

La ventilation de la cuisine ne remplace pas l'usage de la hotte aspirante qui filtre les graisses de cuisine.

À FAIRE

- Nettoyez les éléments facilement accessibles avec un chiffon humide, au moins une fois par an : les grilles d'entrée d'air (dans les menuiseries du salon et des chambres) et les bouches d'extraction (dans la salle de bain, les WC et la cuisine).



Des gestes qui comptent



Pour économiser jusqu'à 70% des dépenses d'éclairage :

- éteignez les lumières en quittant une pièce,
- évitez les lampes halogènes,
- éteignez les veilleuses des appareils (lecteur dvd, téléviseur, chaîne hi-fi, décodeur, ordinateur...). Pour éviter d'avoir à tous les éteindre, vous pouvez les brancher sur une prise multiple. Vous n'aurez plus qu'un seul geste à faire !

Pour moins consommer avec les équipements électroménagers :

- achetez des appareils de catégorie A ou B,
- dégivrez régulièrement vos appareils de froid (5 cm de givre double la consommation électrique),
- pensez à bien régler la température des appareils de froid (5°C suffisent à la conservation dans un réfrigérateur et -18°C dans un congélateur),
- lavez votre linge à basse température (30°C ou 40°C),
- choisissez un lave-vaisselle avec un programme « éco » ou « quotidien » qui permettent de faire des économies.

Pour entretenir votre jardin et favoriser la biodiversité :

- limitez le recours au traitement chimique,
- privilégiez l'usage du compost (matière issue de la dégradation des produits végétaux) ou du « mulching » (déchets issus de la tonte),
- préférez les plantes vivaces aux plantes annuelles (plus accueillantes pour la faune),
- posez des nichoirs pour accueillir les oiseaux.



Jardins en cours d'aménagement.

À l'extérieur

Les espaces plantés

Les espaces plantés ont été conçus pour favoriser la biodiversité (diversité et équilibre du monde vivant animal et végétal). Toutes les plantations des pieds d'immeubles et des façades sont arrosées automatiquement et paillées pour éviter de gaspiller l'eau. Des noues plantées (petits fossés) permettent de stocker temporairement les eaux de pluies pour ne pas saturer le réseau.

❄️ À FAIRE EN DÉBUT D'HIVER

- Pour les logements en rez-de-chaussée, purgez et fermez l'arrosage situé au niveau de la nourrice dans la cuisine.

Les poubelles

Pour éliminer vos déchets quotidiens

Vous disposez de poubelles en forme de bornes enterrées situées dans la rue de la Belle Rose*.

- **Les bornes jaunes** sont destinées à recevoir les emballages.
- **Les bornes grises**, les ordures ménagères.
- **Les bornes vertes**, le verre, situées rue des Muriers.

Ces poubelles, collectées grâce à des bennes entièrement automatisées, permettent de

réduire les bruits de ramassage, d'éviter les odeurs et les dépôts sauvages dans les rues.

Pour les encombrants

Voir les consignes de tri de la CUB fournis avec ce document.

* À titre provisoire, vous disposez de bacs à roulettes.

L'éclairage

Le jour, le hall d'entrée, les escaliers et les étages sont éclairés par la lumière naturelle. Pour la nuit ils sont équipés, comme les locaux à vélos, d'un dispositif d'allumage par détection de présence, à basse consommation. L'éclairage se déclenche et s'éteint automatiquement. Tous ces équipements permettent de faire baisser les consommations d'électricité.

Le saviez-vous ?

- Laisser la télévision en veille toute la journée consomme plus que si vous regardiez deux films.
- Laisser les veilleuses allumées peut représenter jusqu'à 10% de la facture d'électricité.

Informations pratiques

En cas de réclamations techniques, nous vous invitons à vous rapprocher de :

- **Service technique de la gestion locative :**
05 57 35 75 50
- **Daniel Houvert :** 06 20 12 25 56